

Argent douteux, fuite des capitaux : banques sous pression

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 974

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Banques sous pression

(jd) Jusqu'à présent, le soupçon de pression et d'intervention pesait plutôt sur les banques. On sait maintenant que ces dernières se trouvaient aussi parfois dans la situation inverse, si l'on en croit les déclarations de Robert Studer, président de la direction de l'Union de Banque Suisse devant la commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de répression du blanchissage d'argent sale. Propos qui ont été révélés par la radio alémanique et reproduits par le *Tages-Anzeiger* et la *Neue Zürcher Zeitung*, et dont nous citons les extraits suivants (traduction):

Coutau (lib/GE): J'imagine qu'il doit être difficile de dire à un homme d'Etat d'un autre pays, avec lequel la Suisse entretient des relations courantes, que l'on n'accepte pas ses fonds en dépôt. Cela est-il déjà arrivé? Il se pourrait également que ce personnage intervienne auprès de la Confédération, par la voie diplomatique, afin d'obtenir le dépôt de ses fonds.

Auer (rad/BL): J'ai une question dans le même sens concernant l'image des banques et des politiciens. Imaginons que le chancelier Kohl se présente pour placer de l'argent. Jusqu'à deux ou trois millions de francs, cela ne pose pas de problème. Des politiciens grecs ou des dictateurs africains désirent déposer de grosses sommes. Comment traitez-vous ces cas?

Studer: Je me suis référé précédemment à des hommes politiques étrangers. Je veux expliciter cela pour le procès-verbal. C'est une situation difficile. Je pourrais citer des noms à propos desquels on nous a invités à avoir de bonnes relations avec tel ou tel pays, à cause de l'industrie suisse d'exportation. Il y a une quinzaine d'années, lorsque le taux de chômage était élevé, nous — c'est-à-dire les banques suisses — avons eu des cas où nous avons ouvert des comptes. Soudainement des événements sont intervenus et alors la situation est devenue mauvaise, mais auparavant nous avions été sollicités afin que BBC puisse construire des turbines, etc. Nous n'avons pas besoin de cet argent. Monsieur Auer, quand un tel cas survient, l'employé doit l'annoncer, sans quoi il contrevient aux directives internes de la

banque. Ce serait un cas extraordinaire si tout d'un coup de tels montants arrivaient. Nous avons fait des fautes et aujourd'hui nous avons tiré les leçons et nous sommes devenus plus sensibles. La convention de diligence n'a que douze ans et c'est un bon instrument.

Fankhauser (soc/BL): Vous avez dit que vous aviez été invités à entretenir les meilleures relations possibles avec tel ou tel pays. Vous avez dit qu'on vous a invités. Ce «on» m'intéresse. Etait-ce les autorités ou qui d'autre? Qui vous a donné de telles instructions?

Studer: Ce ne sont pas des instructions. Je vous donne un exemple. Nous sommes critiqués à cause de l'importance de nos avoirs en Amérique latine. Des dettes qui ne seront jamais remboursées. Plus de 80% de cet argent est lié à des

exportations suisses. Dans X cas nous avons refusé. Vint alors un téléphone de la Banque nationale nous demandant de reconsidérer notre décision. Puis des téléphones des autorités, de Berne également, insistant sur la lutte contre le chômage, etc... Après trois ou quatre refus, nous avons finalement cédé. Aujourd'hui, nous devons en payer les conséquences.

Actuellement, nous avons une possibilité d'exportation en discussion à propos de laquelle on nous dit à nouveau à quel point l'affaire est importante pour l'industrie suisse. Nous ne nous laissons plus influencer. On ne peut pas parler de directives. Imaginer qu'il y a 15 ans nous ayons refusé une demande du président du Brésil, ça aurait été difficile. Ce sont les circonstances. Nous ne le faisons plus.

Le Conseil fédéral a fait savoir lundi qu'il ne disposait «d'aucun indice» lui permettant de confirmer l'exactitude des déclarations de M. Studer. ■

LITTÉRATURE

Pour saluer Sciascia

Dans l'admirable floraison du roman italien qu'a rendue possible la chute du fascisme (les Vittorini, Pavese, Brancati, Cassola, Pratolini, Calvino, Bassani, etc) la place occupée par Leonardo Sciascia est prééminente. Dès les *Paroisses de Regalpetra* (1956), témoignage d'un instituteur sur le village où il enseigne, Sciascia commence à interroger et à raconter cette Sicile natale qui le fascine et le désole. Soit dans des intrigues policières qui révèlent la puissance de la mafia et du clergé son complice (*Le Jour de la chouette, A chacun son dû*), soit en exploitant, avec un mélange d'objectivité apparente, d'humour et de férocité, des faits divers qu'il exhume des archives ou de l'histoire récente: par exemple l'Inquisition en Sicile, la lutte des patriotes contre les vice-rois espagnols, l'émigration en Amérique et ses dupes. Mais aussi le mystère de la *Disparition de Majorana* (physicien nucléaire) ou les dessous scandaleux de l'affaire Moro. C'est d'abord la «sicilitude» qui intéresse Sciascia. Mais il se convainc que ses «maladies» sont en train de gagner le monde entier. C'est le sens du très beau *Contexte*; typiquement

le seul de ses livres qui ne soit pas situé géographiquement car aujourd'hui, dans le monde, tout pouvoir «prend la forme obscure d'une chaîne de connivences, approximativement la forme de la mafia».

Pas de grande œuvre qui ne soit porteuse de valeurs. Celles de Sciascia sont le patrimoine de la culture occidentale (par exemple Montaigne, Cervantès, Dostoïevski). Mais particulièrement les valeurs professées par le siècle des lumières: Montesquieu, le Voltaire de l'affaire Calas et du *Traité de la tolérance*, Stendhal héritier du XVIII^e. En Italie, Beccaria (le réformateur du droit) ou Manzoni quand il dénonce l'iniquité du procès fait à Milan aux *untori* lors de la peste de 1630.

Cette dévotion a pris en particulier la forme du délicieux *Candide ou un songe fait en Sicile* (1977). C'est l'ironie voltairienne appliquée aux deux grandes églises de notre temps: l'Église catholique telle qu'elle exerce le pouvoir en Italie; la théorie et la pratique du marxisme, du PCI à l'utopie de mai 68.

Jean-Luc Seylaz